



IBET® 2020 - FOCUS SECTEUR SERVICES À LA PERSONNE

IBET® SERVICES À LA PERSONNE 2020

0,65

ALERTE

Baisse de 1 point par rapport à 2019

COÛT MOYEN ANNUEL DU MAL ÊTRE AU TRAVAIL PAR SALARIÉ ET PAR AN

18 550€

+2 466€ par rapport à 2019 dont 13 250€ de maîtrisables

Le secteur des Services à la personne désignent les activités destinées à répondre aux besoins des particuliers dans leur vie quotidienne. Il regroupe l'ensemble des services contribuant au mieux-être dans la vie quotidienne, aux familles, aux personnes dépendantes.

l'IBET® révèle un coût global du désengagement réciproque employés/salariés et de la non-disponibilité (arrêts de travail de santé), de **18 550 €** par an et par salarié, un montant croissant d'environ +2 466€ par rapport à 2019 en données comparables.

Sur ces 18 550 €, 71% (soit **13 250€**) sont des coûts maîtrisables pour atteindre le niveau haut de « bonne pratique » de l'IBET® (0,90) des entreprises qui décident d'agir sur la SQVT (Santé & Qualité de Vie au Travail).

La sinistralité du secteur des Services à la personne, de 3,9 jours par salarié par an, est supérieure à la moyenne pour l'ensemble des secteurs, qui s'établit à 3,2 jours.

Cet écart de +0,7 jour s'explique principalement par un très fort taux d'absence pour les accidents du travail (3 jours par salarié par an, contre 2,3 jours pour l'ensemble des secteurs), ainsi qu'un taux d'absence au titre de la sinistralité sur les temps de trajet supérieur à la moyenne de 25% (0,5 jour par an contre 0,4 jour pour l'ensemble des secteurs). Forte augmentation du désengagement salariés de 22 %.

Les salariés de l'aide à domicile sont plus exposés à certaines contraintes physiques, notamment les contraintes posturales et articulaires, les manutentions manuelles, le fait de devoir conduire un véhicule. Les salariés de ce secteur sont soumis aux contraintes de l'habitat des bénéficiaires susceptibles d'accroître les contraintes posturales et articulaires. L'encombrement des espaces et le manque de matériel d'aide à la manutention sont les causes principales de cette exposition. Les déplacements intrinsèques à leur activité accentuent ces contraintes en plus de devoir se dépêcher pour réaliser les prestations prévues dans leur planning compte tenu des aléas possibles (situation du bénéficiaire, densité trafic routier,...).